

"Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité."

VOL. V

CHICOUTIMI 29 MAI 1902

NO 19

"LA DEFENSE"

Uld'rie Tremblay, Rédacteur

ABONNEMENT Un an \$1.00 Six mois \$0.50 Strictement payable d'avance.

ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion. Insertion subséquentes, 5 centins la ligne. Conditions spéciales pour annonces à long terme.

AVIS DE NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS GRATUITEMENT POUR LES ABONNÉS.

Toutes communications relatives à l'administration doivent être adressées à DELISLE & GRENON, Imprimeurs-Éditeurs, CHICOUTIMI, P. Q.

JEUDI, 29 MAI 1902

L'UNION FRANCO-CANADIENNE

Nos lecteurs connaissent les épreuves que vient de subir cette association de secours mutuel. Plusieurs d'entre eux, même, qui en font partie, se sont alarmés, à juste titre, des dangers auxquels étaient exposés leurs intérêts, que des malheurs déplorables et exagérés à dessein par d'implacables adversaires avaient fortement compromis.

Aujourd'hui, la crise difficile que vient de traverser l'association est heureusement terminée, grâce aux efforts incessants des directeurs, généreusement secondés par les membres réunis en assemblées générales. Un contrat vient d'être conclu avec l'Union Mutuelle Universelle, de Hull, Qué., garantissant la pleine valeur de toutes les polices de l'Union Franco-Canadienne, aux mêmes conditions et avantages qu'elles ont été émises.

Les deux sociétés, dit ce propos le Journal de Montréal, sont maintenant solidaires, et les membres de l'Union Franco-Canadienne auront lieu d'être satisfaits d'un arrangement qui les favorise tout particulièrement, tandis qu'il avantage du même coup l'Union Mutuelle de Hull, dont le champ d'opération se trouve de ce fait transporté du Sud de la Province dans les vastes districts de Montréal et de Québec. La situation économique de l'Union Franco-Canadienne reste d'ailleurs la même, mais son administration interne sera ainsi renforcée d'un élément nouveau, dont le concours effectif contribuera à rétablir l'équilibre dans sa situation financière.

Au point de vue canadien-français cette opération a une grande importance, et nous croyons de notre devoir de la signaler au public, dont les préjugés sont toujours trop facilement exploités, et nous souhaitons le succès de la réorganisation de l'Union Franco-Canadienne, parce que tout insuccès particulier ébranle la confiance populaire dans nos institutions françaises.

Nous applaudissons à ces sages et patriotiques paroles du confrère, d'autant plus volontiers que la mise en liquidation de l'Union Franco-Canadienne aurait été une cause de pertes irréparables pour un grand nombre de familles de notre région. La fusion de l'association avec une société sœur sauvegarde tous les intérêts et procure aux intéressés de substantielles garanties. L'Union mutuelle Universelle, par sa constitution appuyée sur une loi de la Législature de notre province; par ses plans d'assurance nombreux et avantageusement combinés pour ses membres la dotant à la mort, les secours en cas de maladie et la rente viagère. Elle était, parmi les associations qui avaient fait des

ouvertures en vue de recueillir la succession de l'Union Franco-Canadienne, la seule en état d'assumer les obligations de cette dernière directement et sans modifications essentielles, tant pour ce qui concerne la caisse de dotation et des bénéfices (n malade que pour celle de la section des rentes viagères. Elle s'imposait donc au choix des directeurs de l'Union Franco-Canadienne comme la plus apte à poursuivre le but que cette association s'était proposé.

En se ralliant à cette heureuse combinaison, les membres de l'Union n'auront donc aucune perte pécuniaire à subir.

CERTAINEMENT LE SEUL Le BAUME RHUMAL est certainement le seul remède actif, énergique et sûr dans le traitement du rhume, de la grippe et de toux qui permette, tout en suivant le traitement, de vapeur à ses affaires et guérir rapidement.

Une école normale à Chicoutimi

A sa dernière réunion, le Conseil de l'Instruction Publique a adopté une résolution recommandant au gouvernement l'établissement de quatre nouvelles écoles normales à Chicoutimi, Rimouski, Sherbrooke et Hull.

Il est fort douteux que les autorités gouvernementales se rendent tout de suite à ce désir du Conseil. Quand il s'agit d'améliorations nécessaires, la question de finance est toujours là pour faire pièce aux meilleures intentions et aux efforts les plus intelligents. Encore, l'objection vient elle, souvent, de ceux qui, dans leurs discours, font le plus grand éclat de leur dévouement à la cause de la diffusion de l'instruction parmi le peuple.

Néanmoins, il semble certain que le gouvernement fera quelque chose, et qu'il autorisera, à bref délai, la création d'une école normale à Rimouski et d'une autre à Sherbrooke. Cela ne veut pas dire qu'une école normale à chacun de ces deux endroits soit plus nécessaire qu'ici ou à Hull. Grâce à la facilité des communications, Sherbrooke et Rimouski sont relativement fort rapprochés de Montréal et Québec, respectivement. Ceux qui, dans ces deux villes, désirent se consacrer à la carrière de l'enseignement peuvent donc, sans grande peine, aller puiser les notions pédagogiques dont ils ont besoin pour compléter leur formation.

Il n'en est pas de même à Chicoutimi. L'isolement où nous nous trouvons rend presque impraticable l'idée d'envoyer quelqu'un faire un cours d'école normale à Québec. Aussi ne rencontrons-nous ici qu'un très petit nombre d'instituteurs ou d'institutrices qui ont passé par l'école normale. Nous pourrions même ajouter que ceux qui enseignent actuellement dans nos écoles nous sont venus de l'étranger.

Le seul district d'inspection de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean compte 173 écoles de tous genres. Sur ce nombre, il y a quinze écoles modèles, dont le nombre total d'élèves atteint le chiffre de 1642, sans compter, bien entendu, le Séminaire, non plus que les Académies de filles des Ursulines de Roberval et du Bon-Pasteur, de Chicoutimi.

En outre, le comté de Charlevoix compte une centaine d'écoles, dont plusieurs écoles modèles, et le comté Saguenay couvre un immense territoire dont l'organisation scolaire est encore à l'état de rudiment. Ces deux comtés font partie du district judiciaire de Chicoutimi.

Il nous semble qu'il y a là pour la science pédagogique, un vaste champ à couvrir et à cultiver, qui s'étend encore tous les ans.

Il arrive souvent que nos municipalités scolaires ont toutes les peines du monde à recruter leur personnel enseignant. Il leur faut faire venir à grands frais de l'étranger des instituteurs et des institutrices compétents, et, parfois, se résigner à employer des éducateurs incompétents et non brevetés.

Il nous semble que ces faits parlent d'eux-mêmes, et démontrent hautement qu'une école normale — pour les filles, au moins — a dès à présent, ici, sa place toute marquée.

Nous ne pouvons croire que le gouvernement puisse se laisser entraîner à méconnaître les grands intérêts de l'éducation dans une région neuve comme la nôtre, pour favoriser davantage d'autres régions plus riches et plus en mesure de se tirer d'affaire.

PEU IMPORTE Que votre rhume remonte à quelques jours ou à des années, peu importe; si vous suivez consciencieusement le traitement au BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français, vous rendra la santé.

Reponse au COLON

Monsieur le Directeur de La Défense.

La petite correspondance que vous m'avez permis de publier dans votre journal du 27 mai a eu l'honneur d'une réponse; et celle-ci c'est le Colon, de Roberval, qui s'est chargé de me la donner. Il paraît que j'ai eu le malheur de déplaire à quelqu'un qui croit représenter, lui tout seul, la Société de Colonisation; car, malgré que l'article soit de la rédaction, jamais je ne croirai que c'est le Directeur du Colon qui en est l'auteur. J'ai donc dit la vérité, puis-je on dit que la vérité choque. Pourtant, en écrivant mon article, je n'avais pas l'intention de tant déplaire; j'y poursuivais un tout autre but: j'y voulais exprimer l'opinion de gens bien pensants de notre petite population au sujet de cette nouvelle colonie de Finlandais qu'on nous annonçait comme devant venir se fixer à Péribonca et qui aurait détruit l'harmonie, la bonne entente qui règne davantage dans une population homogène sous le double rapport de la nationalité et de la croyance. Il est vrai, qu'à la fin de mon écrit, je faisais certaines plaintes au sujet d'injustices qui ont été commises ici au détriment de la Colonisation; c'est surtout cette partie-là qui a excité la colère de l'écrivain du Colon, colère qu'il décharge injustement contre un homme qui n'est nullement "Péribonca". Or, cette dernière partie, je la maintiens encore aujourd'hui et je prie mon contradicteur de bien en prendre note. Je connais aussi bien que lui la jeune paroisse de Péribonca; je la connais, non seulement pour y avoir passé en promenade, comme lui, peut-être, mais pour y vivre de la vie intime et connaître bien des misères qui peuvent échapper à ceux qui s'en tiennent à distance. Je prendrai note de la suggestion du Colon, et s'il se présente encore quelque chose qui soit nuisible et injuste à l'égard des colons, je m'adresserai à la Société de Colonisation, et puis se-t-elle me rendra les services que je serai en droit d'espérer! Qu'on me permette, aujourd'hui, de donner un bon conseil à l'écrivain du Colon. Ce conseil c'est celui d'être plus charitable à l'égard d'une personne qu'il attaque, sans raison, et dont il serait peut-être en peine de prouver les accusations qu'il lance contre elle. Un

homme qui détient légitimement dix lots de terre qu'il a bien payés de son argent, c'est Monsieur Niquet; mais un homme qui a été un obstacle à la colonisation, ce n'est pas Monsieur Niquet. Au contraire ce Monsieur a été une providence pour cette jeune colonie dont il a été le premier colon.

Il y a sacrifié une jolie fortune qu'il aurait pu faire valoir plus avantageusement ailleurs, au bénéfice de sa famille qui a été privée de l'instruction qu'elle aurait pu recevoir; il a bâti un moulin pour le sciage du bois, construit un bateau à vapeur; choses qui sont toutes à l'avantage d'une jeune paroisse éloignée de vingt milles des autres centres, sans compter le magnifique lot de terre qu'il a donné à la corporation épiscopale pour le bénéfice de la mission. Je ne suis pas chargé de défendre Monsieur Niquet, mais j'ai noté ces choses en passant afin de vous montrer l'esprit qui a dirigé l'article du Colon. Ayez à votre crédit, Monsieur, une somme de mérite égale à celui que vous attaquez et vous trouverez même parmi les Directeurs de la société de colonisation, des hommes qui travailleront en votre faveur pour que vous puissiez avoir légitimement dix lots de terre, que vous paieriez, sans doute.

Que tous ceux qui veulent venir se fixer à Péribonca, soit comme colons ou artisans, qu'ils viennent: il y a encore de la place, et la Société de Colonisation travaillera pour vous; et si vous voulez former un petit village, Monsieur Niquet sera heureux de vous céder un morceau de terrain, non pas à une piastre du pied, mais à un prix tout à fait raisonnable. Alors vous pourrez jouir du bon air que l'on respire sur les bords de la Rivière Péribonca, contemplant le magnifique spectacle d'une jeune mais belle colonie qui se développe en tous sens, qui grandit et dont la foi robuste en l'avenir, égale le courage et la force.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Nous croyons devoir publier cette réponse de notre correspondant "Péribonca" à l'article du Colon du 7 mai courant. Notre correspondant nous informe qu'il était en voyage quand l'article du Colon a paru et qu'il n'a pu en prendre connaissance que la semaine dernière. De là le retard qu'il a apporté à répondre. Inutile d'ajouter que nous lui laissons tout entière la responsabilité de ses affirmations. Nous lui ferons aussi remarquer qu'il s'abstient de donner les noms des personnes qui n'ont pu se procurer des lots avantageux à défricher, comme le Colon le lui demandait. Il serait éminemment utile de spécifier — d'une manière précise — les griefs des colons, signalés dans la première correspondance, afin de faire exactement la part des responsabilités. La Société de Colonisation, dont les excellentes dispositions et le dévouement infatigable ne peuvent être mis en doute, sera ainsi mieux en état de remédier, dans la mesure de son influence, aux maux dont on se plaint.

Le chemin de fer du lac St-Jean

Au moment où l'on parle de faire une enquête sur la colonisation, et de découvrir les moyens les plus efficaces d'en promouvoir le développement et de faire disparaître les obstacles qui la retardent, il n'est pas sans intérêt, ni hors de propos, de jeter un rapide coup d'œil sur les progrès réalisés dans la région du Lac St-Jean, par suite de la construction de la voie qui la sillonne dans la plus grande partie et constitue en

réalité le plus grand chemin de colonisation de la Province.

En effet c'est à ce chemin que la région qu'il traverse et les districts du Saguenay et du lac St-Jean doivent d'être une des parties les plus prospères et des plus riches de la Province.

Ce chemin, sous l'habile impulsion de ses directeurs, mais surtout grâce au dévouement actif et éclairé et à l'infatigable énergie de M. J.-G. Scott, son gérant général, et de M. Alex. Hardy, agent général des voyageurs et du fret, a fait faire des pas de géant à la colonisation et a ouvert la voie à des ressources, à des richesses, tant agricoles qu'industrielles, que les plus optimistes étaient loin de rêver. Sans parler des jolies paroisses et missions pleines d'avenir, que le chemin a fait éclore, croître et se développer sur son parcours, quel essor n'a-t-il pas imprimé au défrichement des terres, autour du Lac St-Jean, à la création et au développement des industries agricoles du beurre et du fromage, et en ces derniers temps, à la fabrication de la pulpe, en facilitant le transport et l'exportation jusque sur les marchés européens? Que de richesses, improductives et inexploitées seraient encore pour longtemps demeurées enfouies au fond de la forêt, sans la construction de cette immense voie de colonisation. Cependant par quelles traverses, par que les épreuves, la compagnie n'a-t-elle pas dû passer pour arriver au résultat obtenu? Combien de fois le découragement n'a-t-il pas dû s'emparer des directeurs, à la vue des innombrables obstacles sans cesse écartés, mais toujours renaissances, sous mille formes diverses? Et cependant quelle récompense obtenue par tant d'efforts, si ce n'est la satisfaction d'avoir fait œuvre patriotique et nationale, d'avoir ouvert toutes grandes, à des compatriotes tentés de prendre le chemin de l'exil, les portes d'un vaste et riche territoire, plein des plus brillantes promesses de bien-être et de prospérité pour l'avenir de notre race?

Mais, il y aurait, à notre sens, un autre but vers lequel le pouvoir public devrait faire tendre tous ses efforts, ce serait le développement des immenses étendues de terres qui se trouvent au Nord du Lac Saint-Jean, jusqu'à la Baie d'Huison, et à l'Ouest de ce lac jusqu'au lac Témiscamigue. C'est dans ces vastes et fertiles régions que se trouve l'avenir de la province de Québec et le salut de notre race.

Aucune autre partie du pays n'offre les mêmes avantages et d'aussi brillantes promesses d'avenir. Il y a là, surtout à l'Ouest du Lac St-Jean, des étendues pour ainsi dire illimitées, de terres couvertes des plus riches essences forestières et tout à fait propices à la culture du blé et des céréales, sans compter les inépuisables richesses que recèle le sol.

Nous ne parlons pas des nombreux et puissants pouvoirs d'eau qui, depuis quelques années, ont ouvert un nouvel horizon et imprimé un essor nouveau au développement des ressources industrielles du pays.

La Compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean a, depuis sa création si humble, si pénible et si lente, donné assez de preuves d'abnégation, de dévouement et de patriotisme pour qu'il lui soit permis d'espérer que le gouvernement lui donnera aide et secours, afin de lui permettre de conduire à bonne fin l'œuvre à laquelle elle a consacré son énergie, son zèle et son dévouement, à travers mille obstacles, depuis de nombreuses an-

nées, savoir le développement des régions immenses de la vallée du Lac St-Jean, et des richesses incalculables dont la réalisation sera un facteur important et durable pour la prospérité de la province de Québec. Le prolongement du chemin de fer du Lac St-Jean au nord et à l'ouest du Lac serait le plus sûr moyen d'atteindre ce résultat.

Nous reviendrons dans quelque temps sur ce sujet, et nous entreprenons dans plus de détails sur les développements qu'a pris la région du Lac Saint-Jean depuis quelques années. En attendant qu'il nous soit permis de féliciter les hommes d'énergie et de progrès de la ville de Chicoutimi qui ont tant fait pour cette partie de notre province, et qui ont vu leurs efforts couronnés du plus brillant succès financier, en réussissant à placer sur le marché de Londres aux conditions les plus avantageuses, au pair, les débentures de la compagnie de Pulpe de Chicoutimi. C'est un honneur pour celui qui a négocié et conclu la transaction et un grand avantage pour ceux qui lui ont mis entre les mains leurs intérêts. Ce début fait bien augurer pour les nouvelles entreprises qui chaque jour prennent naissance dans les limites de ce vaste territoire, le futur grenier de la Province de Québec.

VISEZ A L'ECONOMIE

Pourquoi payer de gros prix pour des médicaments, alors que vous pouvez à peu de frais obtenir la guérison radicale du rhume le plus opiniâtre en prenant du BAUME RHUMAL.

TEMOIGNAGE IRRECUSABLE

Trois certificats du même médecin

EFFETS REMARQUABLES

MESSIEURS.—J'ai le plaisir de vous dire que je prescriis votre VIN DES CARMES avec beaucoup de satisfaction. Les effets obtenus sont remarquables. Dr J.-A. GARNEAU, Québec.

Le seul Vin médial recommandé Québec, 13 février 1900.

Il y a déjà plusieurs années, j'ai prescrit diverses espèces de vin généralement les plus recommandables dans le temps.

Après avoir connu la formule du VIN DES CARMES, la combinaison de ces médicaments m'a plu, et je l'ai ordonné dans un très grand nombre de cas. Les résultats obtenus m'ont tellement satisfait que le SEUL vin medicinal que je recommande maintenant est le VIN DES CARMES. Dr J.-A. GARNEAU.

Tonique indispensable dans le cas de croissance exagérée Janvier 1901.

MESSIEURS.—Mes fils souffrant d'une croissance exagérée font usage du VIN DES CARMES depuis plusieurs mois. Il n'y a que quatre ou cinq jours que votre dernier envoi est consommé et déjà ils ressentent la nécessité d'une nouvelle commande. Veuillez m'expédier au plutôt possible deux douzaines.

Votre VIN DES CARMES est une préparation d'une telle valeur que si le public savait l'apprécier, je ne crois pas qu'il serait possible d'user d'aucun autre vin médical. Votre obligé, Dr A. GARNEAU, D. C.

Dépositaires-général: A. TOUSSAINT & CIE, QUÉBEC.

J.-S. MICHARD

HEBERTVILLE, Lac Saint-Jean. AGENT-GENERAL pour machines à coudre NEW WILLIAMS, laquelle machine est garantie pour 10 ans. Il tient toujours en stock les matériaux nécessaires pour réparer toutes sortes de machines. Huile de première qualité. Agent aussi pour instruments de musique PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS.

Magasin à Départements Z. PAQUET

Butterick Nous vendons les patrons Butterick et prenons les abonnements annuels aux publications de modes suivantes: "Metropolitan", "Delineator", "Miroir des Modes" et "The Glass of Fashion".

Exceptionnelles Attractions

AVANT LA Procession de la Fête-Dieu

Le plus grand événement en Nattes de tous genres

MOINS CHER QU'A L'EN-CAN

Escompte de 20 0/0 cette semaine sur la plus complète attraction de Nattes. Axminster, Orientales, Japonaises et Lute. Toutes grandes depuis 4 x 3 x 6. 6 jusqu'à 12 x 19 1/2 pieds. Toutes cette marchandise est fraîche et neuve et importée directement.

GANTS POUR TOUS

Toutes les sortes en soie, taffetas, fil et chevrons. Prix gradués pour accommoder toutes les bourses.

RUBANS

L'une des plus grandes spécialités de la maison. Rubans fantaisie étroits ou larges, pour tous objets, parure de cheveux ou de cou ou de ceinturons.

Fichus et parures de cou de tous genres

Parasols et Ombrelles, tous les styles du plus simple au plus élaboré. Mouchoirs fantaisie, toile, soie ou dentelle. Quel que soit votre goût, il sera satisfait ici. Mercerie et variétés, articles utiles, parfumerie, papeterie, carnets et portefeuilles, voir les comptoirs spéciaux où l'on peut se procurer à peu près de tout.

CHAUSSURES

Nous tenons les meilleures marques et renouvelons le stock plusieurs fois chaque année, ce qui nous permet de prendre les plus petits profits, car nous préférons le grand débit.

Z. PAQUET

165-167-169-171 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC, Téléphone 2171

Wm. GAUTHIER

HORLOGER-BIJOUTIER Rje Racine Chicoutimi

Nouveau stock d'argenteries Magnifiques Cadeaux de tous les goûts et de tous les prix.

HORLOGES DE FANTAISIE Montres, chaînes des plus recents modèles Assortiment de Lunettes très variés et à très bas prix.

Réparations de montres ou autres bijoux exécutées promptement.

SPECIALTE: Jones en or por mariages

Ouvrage de premiere classe et garanti.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Photographies de toutes sortes et d'un fini sans reproche, prises de temps clair ou de temps couvert. Vues de Chicoutimi et de tous les endroits pittoresques de la vallée du Saguenay. Galerie complète.

SPECIALITES

Portraits au crayon, pastels, aquarelles, etc., exécutés rapidement. Grande variété de moulures de tous genres. Cadres faits sur commande. Pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Installation de premier choix et en meilleur goût au nouvel établissement de

J. A. Coté,

Photographe, Rue Racine En face de la Banque Nationale

Prix très modérés. Les ordres donnés par la maille ou autrement sont remplis avec soin et promptitude.

AVIS

Avis est par le présent donné que tous les crédits en Henry Gilbert, marchand de Chicoutimi, failli, qui avaient été dûment cédés et transportés par M. Arthur Côté, curateur, de la dite faillite à M. G.-A. Dionne, de Québec, ont été de nouveau cédés et transportés par ce dernier à M. Jean Sinaud, marchand de Chicoutimi, par ordre sous seing privé en date du 7 avril 1902. Le dit ordre a été dûment déposé.

La production du Beurre

Nous reproduisons d'un journal français, l'article suivant qui donne d'utiles renseignements.

L'industrie du beurre a fait un progrès considérable à l'étranger depuis une vingtaine d'années, ses produits rivalisent maintenant comme quantité et qualité sur tous les marchés du monde avec nos meilleures beurres français, dont l'exportation en Angleterre particulièrement a sensiblement fléchi.

Un petit pays vraiment étonnant à ce point de vue, c'est le Danemark. L'excédent de ses exportations sur ses importations n'était que de 4,000,000 de kilog, il y a trente ans et elle atteint 55,000,000 de kilog aujourd'hui. Il envoie sur les grands marchés près de cinq fois autant de beurre que la France, 74,000,000 de kilog, contre 16,000,000 en 1900.

La première laiterie coopérative y fut fondée en 1882 à l'épo-

que de l'apparition des écrémeuses centrifuges; aujourd'hui le nombre de ces établissements industriels atteint 1200, tous montés, comme bâtiments et matériel, d'après les derniers progrès réalisés dans la partie. La plus grande propriété règne partout, il est fait un usage général des ferments lactiques pour la maturation de la crème; des appareils frigorifiques permettent une conservation parfaite des produits jusqu'au moment de leur travail ou de leur expédition; le transport se fait en wagons et bateaux également réfrigérés.

Avec ce luxe de soins, qui s'étend aussi à la tenue du bétail, on est arrivé à une fabrication très uniforme et à l'obtention partout de produits de première qualité. Cette uniformité est telle qu'un certain nombre de laiteries se sont fédérées et vendent leurs beurres en commun sans distinction d'origine.

L'excellente réputation du beurre danois fait qu'il a déjà pris en partie la place de nos beurres

bretons sur le marché de Londres et qu'il est en train de conquérir celle de nos produits normands.

Fait curieux, le Danemark importe aussi une grande quantité de beurre des autres pays. D'abord des produits de première qualité pour les revendre avec l'étiquette danoise, puis des produits plus communs pour la consommation locale, qui n'en trouvent pas en quantité suffisante par ailleurs, sur ses propres marchés.

Ces laiteries coopératives modèles pullulent aussi maintenant en Belgique et en Hollande et les apports de ce dernier pays sur le marché de Londres ont autant d'importance que les nôtres.

C'est grâce à l'écrémeuse centrifuge qu'on peut ainsi traiter chaque jour 10,000, voire même 30,000 litres de lait, et c'est grâce à la coopération qu'on peut les réunir. Ces établissements expédient leurs produits fabriqués chaque jour ou les conservent un ou deux jours par le froid, tandis que les fermes isolées ne pourraient guère aller au marché qu'une fois par semaine, et n'y porter par suite que du beurre commun.

L'Allemagne a 1800 laiteries coopératives, la Suède, qui exporte beaucoup de beurre, en a 1700; l'Italie, la Hongrie, même l'Égypte, marchent aussi dans cette voie, moins rapidement il est vrai, mais de manière tout au moins à pouvoir satisfaire en grande partie leurs marchés, et à se passer de nos produits, que nous ne saurons bientôt plus où placer.

La concurrence sur le marché européen ne nous vient pas seulement du continent, des régions plus ou moins éloignées nous envoient maintenant leurs beurres. L'Etat de Victoria, en Australie, a fourni en 1900 à l'Angleterre 13,000,000 de beurre, c'est-à-dire presque autant que nous, et il en exporte aussi ailleurs.

Le Canada est également pour nous un redoutable concurrent. Il n'avait que 1700 fabriques de beurre ou fromages en 1891, on compte maintenant plus de 4,000. Son exportation fait des progrès considérables; ainsi qu'il résulte des chiffres fournis à Montréal. L'expédition du beurre par ce port, qui était de 32,000 boites de 28 kilog., en 1894, atteignait 500,000 en 1899, soit 5 ans plus tard.

Le beurre canadien est très estimé à Londres, le plus grand marché importateur du monde.

C'est maintenant au tour de la Russie de venir offrir ses produits là où les nôtres occupaient il y a encore peu d'années la place prépondérante. Dans l'état Sibérien de Tobolsk surtout, il se fait une grande quantité de beurre, qui est envoyée par chemin de fer jusqu'à Riga, et de là par bateau en Angleterre. De tous côtés, par ailleurs, dans les régions à bétail, il se crée le long des lignes de chemins de fer russes des beurrieres et fromageries coopératives modèles.

Enfin, notons ce même mouvement de progrès de l'industrie laitière dans la République Argentine, qui nous a déjà supplanté sur le marché brésilien, où nous occupions une bonne place. Les expéditions de beurre par le port de Buenos-Ayres, qui n'étaient que de 19,000 kilog., en 1889, c'est-à-dire insignifiantes, ont atteint 1,800,000 kilog., en 1899.

Ces multiples citations établissent nettement qu'une crise intense dont on se ressent déjà, menace notre production beurrière, si nous ne prenons pas toutes les précautions nécessaires pour obtenir une marchandise tout à fait de premier choix; à mesure que l'offre augmente, l'acheteur étranger devient plus difficile, plus exigeant sur la qualité, de sorte qu'il faut lui fournir très bon pour conserver sa pratique.

Le danger de cette concurrence des nouveaux pays producteurs n'est point une chimère, il a déjà fait sentir ses effets. En effet, notre exportation totale de beurre, qui atteignait la valeur de 71,000,000 de francs en 1898, est descendue à 59,000,000 de francs en 1900.

Il faut donc nous efforcer de

réaliser tous les progrès qui peuvent soit améliorer la qualité de nos produits, soit en diminuer le prix de revient, soit enfin ouvrir de nouveaux débouchés, comme un contrôle plus sévère du lait, l'emploi des appareils frigorifiques, la création de syndicats de vente, de sérieuses tentatives d'envois dans toutes nos colonies.

JACQUES DE BEAUCE.

FEUILLETON DE LA DEFENSE

No 3

LE CHATEAU DU BOIS DORMANT

PROLOGUE.

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Ces mystérieux personnages appartenaient sans doute à la famille de Chanteraine. Venaient-ils là avec la complicité des gens de Mons-en-Bray? Mais, en ce cas, comment le secret de leur présence avait-il pu être gardé si longtemps et si complètement?

Une quantité de question de ce genre se pressaient dans l'esprit de l'argot. L'aventure lui paraissait étrange et quelque peu inquiétante. Peut-être cette gentilhommière à demi ruinée et soi-disant déserte était-elle devenue, à la faveur de son aspect désolé, un repaire d'émigrés, un foyer de conspiration?

Pierre voulait en avoir le cœur net. Aussi bien, si le château de Chanteraine servait subrepticement de lieu de réunion à un groupe de partisans royalistes, le hasard qui y avait conduit un officier du Premier Consul méritait, aux yeux du jeune homme, le nom de Providence.

La difficulté était d'agir utilement et dans le plus complet silence. Etouffant ses pas, le colonel Fargeot parvint à sortir de la pièce où il se trouvait et à gagner la galerie latérale sans être entendu. Là, sans troubler l'obscurité profonde, il longea le mur sur un espace d'une quinzaine de mètres, reconnaissant à tâtons la place des portes qui donnaient accès dans les pièces visitées par lui tout à l'heure.

Cependant aucun bruit, aucun murmure, aucun frolement suspect n'annonçaient que ces pièces fussent habitées.

Un peu découragé, le jeune homme allait retourner sur ses pas quand il s'arrêta, brusquement saisi... il venait de remarquer qu'en face de lui, l'une des portes qu'il avait tout à l'heure touchées de ses mains hésitantes d'aveugle laissait filtrer à terre une faible lueur. Avec un redoublement de précautions, Pierre alla appliquer son oreille contre la mince paroi. Le silence le plus complet semblait régner au delà. Alors, mesurant chacun de ses mouvements, tressaillant au moindre craquement du bois ou des ferrures, le colonel Fargeot ouvrit la porte.

Au premier regard jeté dans la chambre mystérieuse, il comprit qu'il s'était fourvoyé, que sa raison et que tous ses instincts de délicatesse exigeaient qu'il s'éloignât au plus vite, aussi prudemment qu'il était venu; mais une force puissante, irrésistible, le retint...

Par quelle étrange illusion était-il conduit et abusé? Lisait-il un rêve—un conte délicieux, celui de la Belle au bois que la vieille femme de tante Manon lui avait tant de fois redit jadis et auquel, l'instant d'avant, il avait par hasard songé?

Un pouvoir surnaturel l'avait guidé jusqu'au seuil du manoir enchanté; à sa vue les murailles vertes s'étaient abaissées, les herbes, immobiles depuis cent ans, s'étaient remises à sonner, les vieux portraits étaient descendus de leurs cadres pour reprendre leurs habitudes anciennes, tandis qu'une chanson d'autrefois frémissait sous des doigts invisibles... Et maintenant, c'était la princesse, la princesse endormie par les fées, qui allait s'éveiller à une vie nouvelle!

Elle était là... la lueur voilée d'une lampe d'argent, leur douce, presque rose, l'enveloppait toute... C'était elle, c'était bien elle qui apparaissait, fraîche et

SI VOUS VOULEZ VENDRE...

— DU —
BON THE
— ET DU —
BON CAFE
ADRESSEZ-VOUS A
J. A. SIMARD & CIE
Des 9 et 11, rue Ste-Thérèse,
MONTREAL.

LA CREME DEPILATOIRE DU DR ASSUERUS

Pour détruire à l'instant tout poil ou duvet disgracieux du visage et du corps.

D'UN EMPLOI FACILE ET SANS AUCUN DANGER

Agiter fortement le flacon de Crème Dépilatoire puis à l'aide du pinceau trempé dans le liquide, badigeonner légèrement les parties velues; laisser sécher (environ dix minutes) et laver à grande eau avec une éponge fine. Les poils tombent immédiatement sans que l'on ressente la moindre douleur. La peau apparaît aussitôt plus blanche et plus lisse.

SECURITE, EFFICACITE ET SUCCES GARANTIS

PRIX DU FLACON FRANCO PAR LA POSTE \$1.25

Chez G. L'HEUREUX & Cie

267 rue St-Valier Québec, P. Q.
Seuls agents pour le Canada.

PROFITEZ-EN

Vous avez une occasion unique d'acheter

A bon marche

Allez chez P. H. BOILY

Vous trouverez la plusieurs sortes de marchandises

Dont on veut se défaire

VENDUES A REDUCTION.

Une bonne transaction, permet de vendre à bon marché.

Ce n'est pas seulement en spéculant sur des fonds de banque que l'on peut offrir des marchandises à bon marché, car le plus souvent c'est là que l'on paie le plus cher.

La dissolution de société de MM. COLOZZA & GOBEIL étant faite, M. COLOZZA a acheté la part de M. GOBEIL à des conditions tellement avantageuses qu'elles lui permettent de faire une grande vente à une réduction sans pareille. Rien du stock considérable en sa possession ne sera épargné, c'est-à-dire que le prix de toutes les marchandises sera réduit.

GROCERIES, EPICERIES, FERRONNERIES,

Marchandises seches

Hardes faites

Chaussures, etc.

Ne manquons pas cette vente c'est le temps de faire nos achats à bon marché.

P. COLOZZA.

Rue Racine, Chicoutimi.



Atelier de marbre de Chicoutimi tenu par

J. Laberge & Fils

MARBRIS
SCULPTEURS sur Marbre, Pierre
Grault, etc.

Toutes commandes pour
MONUMENTS, EPITAPES, STATUES

Exécutées avec promptitude.

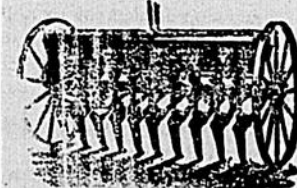
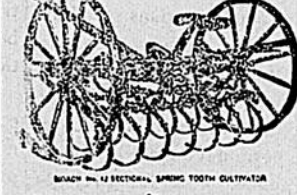
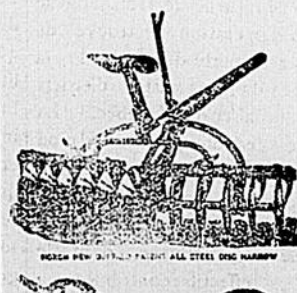
Prix défiant toute compétition

UNE VISITE EST SOLLICITEE

Pierres tumulaires de tous prix

de \$10.00 à \$50.00

Atelier : Rue Salaberry, Chicoutimi



Wilfrid Simard,
ST-GÉDEON, LAC ST-JEAN.

AGENT pour le comté de Lac St-Jean, Charlevoix et Chicoutimi

CONFISERIE HAMEL

Bonbon de choix toujours frais et fait sur commande.

Bonbonnières

Pâtisseries pour tous les goûts

CHOCOLAT

BONBON FRANÇAIS

CRÈME A LA GLACE

Prix très modérés

Les commandes reçues par la

maille reçoivent la plus grande attention.

ANT. HAMEL

CONFISEUR,

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Trudel & Saucier

PEINTRES-DECORATEURS

CHICOUTIMI

EXÉCUTENT TOUTES SORTES DE

TRAVAUX DE PEINTURES.

SPECIALITES

TAPISSAGE,

VITRAGE,

IMMEDIATION,

LETTRE DE ENSEIGNES,

DÉCORATIONS DE ÉGLISES, ETC ET

ÉCRITURE DES COMMUNICATIONS

ADRESSER A

Henri Saucier

Peu ou Gagné Chicoutimi!

Nous reproduisons aujourd'hui un article qui a paru sur "La Presse" de Montréal, a propos d'une guérison miraculeuse obtenue par l'effet des "PILULES ROUGES," et en ce faisant, nous croyons rendre un grand service à nos lectrices qui pourraient souffrir comme Melle. Sauvé, et qui veulent se guérir. Nous attestons de la véracité de ce qui suit, parce que le reporter de "La Presse" a interviewé lui-même Melle Sauvé, et nous reproduisons fidèlement ce que Melle Sauvé lui a dit :



MELLE. LEOZÉ SAUVÉ

"PILULES ROUGES, et en me disant le bien qu'elles en avaient obtenu. C'est dans le seul but d'ouvrir les yeux aux incrédules que je vous donne mes impressions et le récit de ma maladie.

"Donc, monsieur, s'il vous plaît de dire par la voix de "La Presse", que moi, Léozé Sauvé, native de Vaudreuil, et résidant au No. 500 rue St-Denis, en cette ville, depuis le mois de mai dernier. Il y a six ans, je fus saisie d'un malaise qui d'abord me paraissait peu de chose, mais s'aggrava au point de devenir sérieux. J'avais des hémorragies continuelles, les elles s'arrêtaient aujourd'hui pour repaître de nouveau le lendemain. Il en fut ainsi durant la première année, ma vigueur précédente se dépensait et faisait place à une faiblesse qui m'accablait. Inutile de vous dire que le rose de mes joues avait vite disparu; un masque recouvrait ma figure, ma peau livide semblait porter une couche de vernis, tant elle était tendue; mon estomac ne fonctionnait plus, rejetait les mets les plus légers; je souffrais de mes reins, ma tête me faisait mal et des douleurs ne me quittaient ni le jour ni la nuit. Je n'étais qu'une épave de moi-même, mon cas était terrible et exceptionnel.

"J'ai traîné cette existence pénible pendant longtemps, forcée d'abandonner tout travail et de retourner aux soins de mes bons parents. J'ai eu un médecin régulièrement pendant dix longs mois, vous savez ce que coûtent les remèdes et les soins des médecins, mes parents se dénuèrent de tout pour subvenir à mes dépenses; si au moins ils eussent reçu d'eux quelque espoir pour les dédommager, mais au contraire, au bout de dix mois, c'était l'opération et rien autre chose, disaient-ils, qui pouvait me guérir.

"C'est alors que je changeai de médecin, et en repassai six autres. Je vous assure, monsieur, que j'étais bien découragée; d'autant plus que j'affaiblissais de jour en jour; lorsque Madame Paul Chevrier, de Vaudreuil, maintenant domiciliée en la paroisse de St-Victor d'Alfred, dans la Province d'Ontario, me raconta avoir été guérie par les PILULES ROUGES. Depuis longtemps déjà ma mère me parlait des nombreuses attestations accompagnées de photographies, noms et adresses qu'elle voyait publiés sur les journaux, mais je ne disais toujours: "Ces femmes-la vendent leur témoignage." Je ne pensais jamais que la reconnaissance seule était leur motif.

"Un beau jour, l'heureux jour, je me décidai moi-même à faire usage de ces Pilules. Si j'eusse eu l'idée de me servir avant, de ce remède si simple et si peu coûteux, que de troubles et d'argent j'aurais épargnés! C'était au mois de Novembre 1899 quand j'achetai ma première boîte de PILULES ROUGES et consultai le médecin en charge; il était temps, car ma maladie se compliquait et je ne pouvais plus me servir de mes jambes, je ne pouvais plus uriner qu'avec beaucoup de peine et les douleurs que j'endurais dans l'abdomen ne pouvaient se décrire. Je me considérais finie et sans aucune confiance, mais sur les sollicitations de mes parents et de mes voisins, j'essayai encore ce remède.

"En février 1900, mes douleurs avaient disparu, mon appétit était revenu, mon estomac était en fonctions, mes jambes me supportaient, mon mal de tête m'avait déserté, mes reins semblaient à leur état normal, et pour la première fois depuis trois ans, je mangeai de la viande. Oh! il n'y a que ceux qui ont passé par là, monsieur, qui peuvent apprécier le plaisir que je ressentais de ce mieux évident, et cependant, je n'avais usé que quelques boîtes de PILULES ROUGES. A partir de cette date, j'en pris deux après chaque repas et au mois de mai 1900, je revenais à la ville prendre la position que j'occupe, au No. 500 rue St-Denis; au mois d'octobre dernier; je cessai complètement l'usage des PILULES ROUGES et comme vous le voyez, je suis aussi bien portante que vous l'êtes vous-même.

"Ce que je vous raconte est de plein gré, car je suis heureuse de faire publier mon témoignage et je sens que je remplis là un devoir qui aura sa récompense. Je voudrais pouvoir ouvrir les yeux à ces pauvres malades, qui mettent en doute ces assertions de guérison.

"Je signe cette déposition prenant Dieu à témoin et attestant que c'est de mon propre vouloir, sans promesse de rémunération aucune et dans le seul but de rendre service à mes semblables.

MELLE. LEOZÉ SAUVÉ,

500 rue St-Denis, Montréal.

Nos votes et moyens

Pas de charlatanisme

QUELQUES EXPLICATIONS

On nous a priés et sollicités, il y a un peu plus de deux ans, de prendre l'agence générale, pour toute l'Amérique, d'un vin médicinal aujourd'hui connu par tout le monde entier, sous le nom de Vin des Carmes.

La maison Toussaint n'est pas la première venue, et tant à cause du rang qu'elle occupe dans le commerce qu'à raison du péril peu enviable pour des marchands sérieux de s'exposer à passer pour des charlatans, nous avons hésité. Et c'est pourquoi nous n'avons consenti à accepter la responsabilité dont on voulait nous charger qu'après nous être enquis aux meilleures sources, des propriétés et de la valeur du tonique, que nous étions invités à introduire chez les peuples de l'Amérique.

Il nous faut agir autrement? Honorer que nous étions, et que nous sommes encore, des hautes faveurs et du patronage tout spécial de l'autorité ecclésiastique dans la majorité des diocèses canadiens pour une entreprise importante de fabrication de vins de messe, aurions-nous pu encourir le risque de faire perdre à notre maison les privilèges d'une situation aussi avantageuse? Et d'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'articles de commerce qui prétendent servir la cause de la santé, le public a droit à de sages et austères garanties que seule l'apréte au gain d'éhontés exploités peut se permettre de négliger.

Nous commençâmes donc par le commencement. Avant de prendre le dépôt et l'agence générale du Vin des Carmes, nous flmes analyser ce vin par d'éminents chimistes et médecins. C'est d'abord et en premier lieu à la science médicale qu'il appartient d'examiner, de constater et de déclarer si une composition qui prétend réclamer l'attention des malades, oui ou non, les propriétés qu'on lui attribue et si elle est apte à produire les guérisons qu'on promet en son nom. Aussi loin de fuir les procédés inventés de la médecine, nous eûmes largement recours aux docteurs par tout le pays, leur distribuant gratis des bouteilles du Vin des Carmes, leur en exposant dans tous les détails la formule de composition, sollicitant leur analyse et les priant de proposer à leurs patients l'essai de ce tonique dans les cas jugés opportuns. C'était ainsi toute une série d'enquêtes que nous avions l'avantage de faire poursuivre par les membres de la Savante Faculté, les juges les plus compétents et les mieux autorisés en la matière.

Les résultats ne se firent pas trop attendre. Dès le 30 novembre 1899, nous recevions du Bureau de l'Analyste, district de Québec, une déclaration officielle du docteur M. Fiset attestant que "c'est un excellent vin que le Vin des Carmes et qu'il est appelé à rendre de grands services aux anémiques, aux dyspeptiques, aux convalescents et à toutes les personnes faibles." L'éminent analyste ajoutait, sur sa responsabilité officielle, que le Vin des Carmes est un "bon tonique plus recommandable qu'un grand nombre de ces vins médicinaux qui sont sur le marché."

LE GRAND RÉCONFORTANT Dans les affections nerveuses, insomnies et manque d'appétits, les médecins conseillent les Pilules de Longue Vie (Bonnard). Essai gratis, échantillon envoyé sur réception de 2 cts. CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

est un excellent apéritif et tonique général, qu'il produit des merveilles dans les cas de dyspepsie par défaut d'action du foie, qu'il rend de précieux services aux jeunes filles et aux femmes anémiques, qu'il ne contient pas des toniques végétaux facilement assimilables, qu'on l'a employé avec grand succès dans nombre de cas de débilité, que les convalescents en retirent les plus salutaires bénéfices, que le Vin des Carmes est un excellent tonique névrossthénique et reconstituant, qu'il est d'un goût amer mais délicieux et qu'il convient parfaitement à tous les estomacs.

Ce n'est pas tout. D'hospices, d'hospices, d'asiles abritant enfants et malades d'âge mûr, de plusieurs mères de famille, de pères soucieux de la santé et de l'avenir de leurs enfants, d'un grand nombre de malades revenus à la santé, sont venus des centaines de témoignages qui prouvent hors de tout doute, hors de toute contestation raisonnable, et que l'influence de médecins sérieux a inculqué dans l'esprit du peuple la confiance au Vin des Carmes, et que le Vin des Carmes n'a pas démenti et ne dément pas la haute et solide réputation que lui ont faite les médecins.

Aussi, nous n'avons pas eu besoin, pour offrir le Vin des Carmes, d'enrhuber nos annonces ou d'en confier la confection à des artistes particulièrement experts en enseignes et fort entendus à tirer l'œil des badauds. Nous avons laissé parler, nous laissons parler les certificats, les recommandations, les témoignages reçus. Nous n'avons pas de nous-même vanté la marchandise dont on a voulu nous confier le dépôt. Le Vin des Carmes s'est toujours présenté en produisant les rapports officiels des savants qui l'ont analysé, les attestations professionnelles de quelques-uns des médecins qui l'ont prescrit à leurs patients, les témoignages authentiques et désintéressés non pas de sujets imaginaires ou de momies exhumées d'Egypte, mais de personnes parfaitement connues de gens de votre milieu, de lecteurs, vivant, agissant, opérant et toujours vus parmi vous... Bref le Vin des Carmes a été prouvé par les médecins enquêteurs qui l'ont soumis aux judicieuses épreuves des plus rigoureuses analyses. Le Vin des Carmes a été vanté par les médecins qui l'ont toujours prescrit à leurs malades parce qu'il n'a jamais trompé leur attente.

Le Vin des Carmes a reçu les témoignages du clergé, des communautés religieuses, des hôpitaux, l'une foule de familles privées, de milliers de malades guéris. Ce sont ces rapports et ces témoignages seuls qui ont annoncé le Vin des Carmes. C'EST NOTRE CLIENTELE ELLE-MEME, et nous insistons sur ce fait, QUI A FAIT LA RECLAME DU VIN DES CARMES. Pas d'histoires en l'air, mais DES FAITS: pas de prétentions de notre côté, mais d'irréfutable témoignages; voilà ce que nous avons écrit, voilà ce que nous continuons à servir au public. A l'avenir, comme par le passé, nous laisserons parler notre clientèle. Ce sont des certificats signés de noms honorables et parfaitement connus qui continueront à faire l'annonce du Vin des Carmes.

A. Toussaint & Cie 194 rue Saint-Paul, Québec.

LE GRAND RÉCONFORTANT

Dans les affections nerveuses, insomnies et manque d'appétits, les médecins conseillent les Pilules de Longue Vie (Bonnard). Essai gratis, échantillon envoyé sur réception de 2 cts. CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

SI VOUS VOULEZ VENDRE...

BON THE [— ET DU —] BON CAFE ADRESSEZ-VOUS A J. A. SIMARD & CIE Nos 9 et 11, rue Ste-Thérèse, MONTREAL.

VIN SAINT LEHON

A travers Chicoutimi

Samedi dernier, 24 mai, à la cathédrale, Mgr l'Evêque de Chicoutimi a fait les orations suivantes:

A la prêtre: MM. les abbés Joseph Sheehy, Adjoint Tremblay et Thomas Tremblay; Au Sous-diaconat: MM. les abbés Jos. Ad. Tremblay et Edm. Duchesne. Le lendemain matin, ces deux derniers ont été promus au diaconat.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chicoutimi, Mgr Ch. Guay, P. A., a été nommé curé à l'île d'Anticosti; M. l'abbé Philippe Tremblay a été transféré de la cure d'Anticosti à celle de la Pointe-aux-Esquimaux; M. l'abbé Thomas Tremblay a été nommé vicaire aux Eboulements; M. l'abbé Alphonse Pouliot a été nommé missionnaire à Saint-Samuel de la Tabatière, Labrador.

Dimanche dernier, M. l'abbé Thomas Tremblay a chanté sa première messe à la cathédrale, assisté de son frère M. l'abbé Philippe Tremblay. M. l'abbé Eug. Lapointe, procureur du Séminaire, a donné le sermon de circonstance, qui a été fort goûté. M. l'abbé Jos. Sheehy a dit sa première messe dans la chapelle du Séminaire, et M. l'abbé Adjoint Tremblay dans la chapelle du Bon-Pasteur.

M. l'abbé B.-E. Leclerc, V. G., curé de la Malbaie, est venu à Chicoutimi pour assister à l'ordination de MM. Jos. Sheehy et Adjoint Tremblay, tous deux enfants de la paroisse de la Malbaie.

Monsieur Jos. Villeneuve, entrepreneur de Saint-Romuald, a commencé la semaine dernière les travaux de parachèvement de l'intérieur de l'église de l'Anse Saint-Jean.

Les travaux d'agrandissement du monastère du Bon-Conseil avancent rapidement. Cette nouvelle aile comprendra une magnifique chapelle publique, qui sera dédiée à N.-D. du Bon-Conseil.

Les Révérendes Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu ont commencé la construction d'un orphelinat en arrière de l'édifice actuel. La nouvelle annexe sera entièrement construite en pierre et mesurera 80 x 50 pieds. M. Adolphe Beaulieu a entrepris les travaux qui sont poussés activement.

M. l'abbé Philippe Tremblay, curé de l'île d'Anticosti, est venu à Chicoutimi où il a assisté à l'ordination de son frère, M. Thomas Tremblay. M. Euloge Tremblay, E. E. M., à l'Université Laval de Québec, l'accompagnait.

Tous les jours, on entend des plaintes contre le service de la traverse de Sainte-Anne. Il est de fait que ce service se fait à la diable et de la manière la plus déficiente possible. Les deux bateaux à vapeur construits spécialement pour l'améliorer sont occupés à tout autre chose. Ils se promènent de Shipshaw à Saint-Fulgence et voyagent sans cesse dans le sens du chenal du Saguenay. Quant à le traverser, nenni! Cet emploi n'est plus à la hauteur de leur dignité, semblait, et on les remplace tantôt par une chaloupe munie d'une seule rame, tantôt, par un simple canot qui n'est pas mieux partagé. Il arrive que cette frêle embarcation est emportée par le courant et que les passagers arrivent à destination quand ils peuvent et à leurs risques et périls.

Vendredi dernier, le canot traversier s'est perdu dans la brume épaisse du matin. Parti du quai du bassin, il a remonté le courant jusqu'à l'estacade qui fait face au cap à la Croix; puis il a mis le cap sur Sainte-Anne. Au moment où les passagers pensaient atterrir à l'autre bord, ils ont entendu siffler la locomotive du train qui partait. Le canot avait disparu.

plement suivi le fil du courant, et au lieu de traverser à Sainte-Anne, il abordait à Chicoutimi, à un mille en bas de son point de départ. Il a fallu s'armer de courage et remonter le courant à force de rames pour arriver à Sainte-Anne une demi-heure après, grâce au concours des passagers qui y ont épuisé tous leurs nerfs. Et ce n'est pas la première aventure de ce genre qui arrive au canot du traversier.

Un autre jour, le maire de Chicoutimi a voulu prendre la traverse pour aller assister aux funérailles de l'un de ses amis. Il est parti assez tôt, mais il est arrivé trop tard, juste assez tard pour regarder les assistants se disperser. La cérémonie avait déjà pris fin. Et que de cas semblables nous pourrions citer! C'est au point que les affaires en souffrent considérablement et que les intérêts s'épuisent en réclamations réitérées.

Il nous semble que le conseil municipal de Chicoutimi a son mot à dire à ce sujet. Eh bien! qu'il le dise et qu'il nous donne un service convenable. Nous en avons besoin, tout autant que les citoyens de Sainte-Anne dont les intérêts sont intimement liés aux nôtres.

Naturellement, le Bataillon de Chicoutimi envoie ses représentants aux fêtes du couronnement. Les soldats choisis et trouvés dignes de l'honneur sont le sergent Thomas Desmeules, de Sainte-Anne, par Chicoutimi, et le sergent J. Villeneuve, de Roberval, pour le Lac Saint-Jean. Bon voyage!

Mme Pouliot, épouse du docteur Z. Pouliot, de Jonquières, a donné naissance à une fille, samedi dernier, qui a reçu au baptême les noms de Laurence-Marie-Antoinette.

Perrain et M. le curé Pelletier et Mme Pouliot, aieule de l'enfant. M. W. Gauthier, orfèvre, vient de recevoir un nouvel assortiment d'orfèvreries, et il invite ses clients à lui rendre visite. Il est en état de leur procurer tout ce qu'ils peuvent désirer.

M. Jos. Néron, hôtelier, vient d'ouvrir un magasin général dans le local autrefois occupé par M. Thomas Côté. M. Néron est en mesure de satisfaire la clientèle la plus difficile, et il estime que le prix de ses marchandises peut être comparé avec avantage à celui de tous les autres établissements de notre ville. Au public de s'en assurer.

On nous informe que le Restaurant National, établi en face de l'établissement Côté, Boivin & Cie, continue à donner des repas à toute heure du jour et de la nuit. Avis à qui de droit.

Le lieutenant-colonel Thomas Roy, D. S. A., de Québec, a fait l'inspection de la Compagnie des Cadets du Collège, à 3 heures p. m., dimanche dernier. Il s'est déclaré fort satisfait de la manière dont nos jeunes soldats ont fait l'exercice. Ils ont montré une dextérité et une bonne tenue remarquables.

Le major J.-E. Savard, du bataillon de Chicoutimi, accompagnait le colonel Roy.

M. Thomas Bossé, registraire, a eu la douleur de perdre la deuxième de ses filles, Laurence-Alice, âgée de quatre ans, qui a succombé à une péritonite après quelques jours de maladie.

Les funérailles ont eu lieu hier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les principaux citoyens de notre ville ont tenu à témoigner de leur sympathie à notre estimable registraire dans le deuil Jouloureux qui vient de le frapper, en accompagnant la chère dépouille à sa dernière demeure. Les porteurs étaient Louis Bossé, Alphonse Aubin, Roch Roy et Lauréat Levesque. M. et Mme Bossé voudront

bien croire à l'expression de nos plus vives sympathies.

M. Pierre Tremblay, inspecteur de fromage, de Saint-Alphonse, est venu à Chicoutimi ces jours derniers.

M. l'abbé J. Paradis, curé de Roberval, est à Chicoutimi.

M. Eudore Lacombe, de la Banque Nationale, est allé à Roberval samedi. Il est revenu dimanche.

SONT INDISPENSABLES

Les Pilules de Longue Vie sont indispensables chez les hommes faibles, les femmes pâles, les enfants en langueur. Echantillon envoyé gratis sur réception de 2 cts. CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Les amateurs de pêche s'en donnent à cœur joie. Plusieurs personnes ont fait des pêches miraculeuses, la semaine dernière. Ainsi MM. Albert Rousseau, P. Plante et B. Lefebvre ont pris environ 75 livres de truite au lac Gravel.

MM. Simon Lapointe, avocat, et Uldéric Tremblay, de leur côté, sont allés au Lac-des-Brochets, d'où ils ont rapporté une quarantaine de truites énormes pesant en tout plus de 50 livres.

Signature et nom de l'éditeur de la revue "Le Lac Saint-Jean".

Nouvelles du Lac Saint-Jean

Un soir de dramatique et musicale a été donnée à Roberval, dimanche dernier, au profit de l'église de Roberval. La soirée a été un grand succès financier.

Quelques parties ont été très bien rendues. Les rôles tenus par mademoiselle Caroline Lebel et par mademoiselle Louise Potvin ont été bien rendus. Quant à mademoiselle Eva Constantin, il suffit de prononcer son nom, pour savoir que son rôle ne laissait rien à désirer. L'éloge de mademoiselle Constantin n'est plus à faire: sa seule présence dans une soirée suffit à assurer une nombreuse assistance.

Les deux chœurs d'hommes, "Le départ des Compagnons," et "Marlborough" ont été vivement applaudis, et c'était justice.

M. René Dupont, secrétaire de la société de colonisation du lac Saint-Jean et M. Ulric Barthe, l'un des directeurs, étaient à Roberval dimanche, accompagnés de Mademoiselle Grenier, venue de France pour faire connaissance plus intime avec notre pays. Mademoiselle Grenier a admiré notre région, qui lui a paru avec raison — éminemment propre à l'agriculture et à la colonisation.

La famille Chouinard, composée de huit personnes, est arrivée des Etats-Unis, sous les auspices de la société de Colonisation et de Rapatriement du lac Saint-Jean. Ils sont tous partis pour Normandin, où ils vont s'établir.

De même les messieurs Buteau, venus de France, sont également parti pour Normandin.

Enfin la chaleur nous est revenue: les journées de vendredi et samedi ont été presque aussi chaudes, que les jours de juillet et d'août. Aussi la végétation qui était presque interrompue, depuis une quinzaine, s'est mise à croître avec une grande vigueur. L'herbe des champs est d'une beauté qui ravit l'œil de l'homme et encore plus celui de nos bestiaux. Les arbres se couvrent promptement de feuilles.

La ouananche et la truite continuent à faire les délices des pêcheurs. Tout autour du lac Saint-Jean notre saumon se monte assez facile à prendre. D'énormes brochets ont aussi été capturés. M. Charles Lindsay nous a fait voir un brochet de seize livres, pris à l'entrée de la rivière Noire, aux pieds des chutes Péribonca, le long de sa ferme.

Les nouvelles de la pêche à la truite sont aussi excellentes. Lundi à Roberval, deux frères se sont mariés à la même messe. M. Adélaïde Lavoie à épousé mademoiselle Marie Fortin, fille de M. Joseph Fortin, et M. Orlème Lavoie, à épousé mademoiselle Marie Gagnon, fille de M. Clovis Gagnon. Nous avons rencontré M. Thimothée Bédard, qui défriche un lot dans le canton Taillon. M. Bédard a parcouru lui-même la contrée en remontant la rivière Péribonca, jusqu'au lac Sotage-

LA BANQUE NATIONALE

Parmi les institutions financières canadienne-françaises les plus estimées, nous comptons la Banque Nationale. Sous l'habile direction d'hommes d'affaires influents, le succès de ce populaire établissement de crédit, qui a, comme l'on sait, son siège principal à Québec, a toujours été croissant, et aujourd'hui le quarante deuxième rapport annuel que nous publions plus bas, témoigne de sa haute prospérité. C'est au point que, l'automne dernier, les directeurs ont considéré urgent d'augmenter le capital de l'institution pour faire face à l'augmentation de ses affaires. De la somme de \$800,000, qui a été votée, \$300,000 ont été souscrits immédiatement, la balance devant être émise à prime, selon l'intention des directeurs. Le bilan des opérations de l'année se solde par un bénéfice net de \$154,993.33, auquel il convient d'ajouter la balance laissée au compte des profits et pertes, au 30 avril 1901, soit \$54,738.91. De ces fonds, la Banque a payé deux dividendes de 3 pour cent à ses actionnaires et a porté une somme de \$75,000.00 au fonds de réserve, qui s'élève aujourd'hui au chiffre considérable de \$350,000.00. Les dépôts courants s'élèvent à la somme de \$4,690,850.06 et la Banque possède le actif de \$1,037,928.09, sans tenir compte des avances faites au public, des propriétés immobilières et mobilières, etc.

Résultat des affaires de la Banque pour l'année 30 Avril 1902.

La Balance au crédit des Profits et Pertes le 30 avril 1901 était de \$ 54,738 91 Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour dettes mauvaises et douteuses ont été de 154,993 33

Formant la somme de \$ 209,732 24 Qui a été appropriée comme suit: Dividende No. 74, 3p. c., payable le 2 nov. 1901 \$ 36,000 00 Dividende No. 75, 3p. c., payable le 1 mai. 1902 38,571 08 Porté à Fonds de Réserve 75,000 00 149,571 08

Laissant au crédit de Profits et Pertes une balance de \$ 60,161 16

BILAN LE 30 AVRIL 1902

Table with columns: PASSIF, Billets en circulation, Dépôts portant intérêt, Dividendes non réclamés, etc.

ACTIF

Table with columns: Espèces, Billets de la Puissance, Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques, etc.

Total des ressources immédiates \$1,037,928 09

Table with columns: Prêts courants, esc. et avances au public, Billets et effets de commerce escomptés, Immeubles appartenant à la Banque, etc.

Total des ressources immédiates \$1,037,928 09

P. LA FRANCE, Gérant.

N. LAVOIE, Inspecteur.

more. Il nous apprend que c'est un pays magnifique. Comme on le sait, dans le bas des cantons Taillon et Dalmas, plus d'une terre, d'ailleurs excellente, devra écouler avant de devenir propre à la culture; tandis qu'en haut des chutes Péribonca le terrain est sec partout, et d'un sol qui ne laisse rien à désirer. Cette remarque s'applique d'après M. Bédard, au canton Dalmas depuis la rivière Péribonca à la rivière Moreau, des rangs 3 au rang 9, au canton Taillon depuis le rang 6 jusqu'à l'extrémité du canton, ainsi qu'aux cantons Garnier et Jogues, dans toute leur étendue. Comme on le constate, voilà un joli champ pour la colonisation. Avant que tout ce qu'il y a de colonisables dans les cantons Taillon et Dalmas ait été concédé, et que les nouveaux cantons Jogues et Garnier aient été de même, il y aura plusieurs belles paroisses d'établies. On nous téléphone de Saint-Félicien que la semence est passablement avancée. Il est même des habitants qui ont fini leurs travaux, à l'exception de la semence des pommes de terre. La végétation est magnifique: tout reverdit à vue d'œil. Les buissons sont en pleine activité. M. Tétu ne croit pas pouvoir entrer dans son nouveau magasin avant le mois de juillet. Il lui manque le bois pour achever certaines parties de l'entrée de l'édifice. Ce magasin, que l'on peut déjà admirer, est à deux étages et l'un des plus beaux du lac Saint-Jean. A Saint-Méthode, Madame Albert Perrault a donné naissance à un fils: Parraïn, M. Ths. Grenon y aura plusieurs belles paroisses